



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique de l'état annuel de la population, 1981-2010

Description

Statistique de l'état et de la structure de la population résidente permanente au 31 décembre d'une année donnée et des mouvements de la population résidente permanente enregistrés pendant l'année civile. Pour la dernière fois en 2010, les mouvements et les bilans de la population ont été produits sur la base d'ESPOP, alors que pour l'état et la structure de la population, c'est la Statistique de la population et des ménages (STATPOP) qui sert de référence. A partir de 2011, STATPOP remplace complètement ESPOP.

Disponible depuis:
1981

Caractères relevés:
Personnes faisant partie de la population résidente permanente.

Etat et mouvement de la population (naissances, décès, arrivées, départs) par:
commune de résidence (domicile civil)
sexe
âge
état civil
nationalité (suisse/étrangère)

Méthodologie

ESPOP est une statistique de synthèse, qui s'appuie sur les résultats du recensement fédéral de la population (RFP), de la statistique de la population résidente de nationalité étrangère (PETRA), de la statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT) et de la statistique des migrations des personnes de nationalité suisse. ESPOP est établie à l'aide de la méthode de mise à jour progressive (bilan démographique). Celle-ci consiste à déterminer l'effectif de la population le 31 décembre d'une année donnée en ajoutant à l'effectif du 1er janvier de la même année les naissances et les arrivées survenues cette année-là et en déduisant les décès et les départs.

Degré de régionalisation:
Commune

Périodicité:
Annuelle, la dernière fois en 2010 (mouvements et bilans)

Période de référence:
Année civile, c'est-à-dire fin et milieu de l'année

Qualité des données statistiques:
Les points faibles suivant de la statistique ESPOP doivent être mentionné : pour toutes les années intercensitaires, la structure par âge et par état civil de la population résidente permanente des communes n'est pas disponible et, au niveau des cantons, cette dernière est partiellement estimée. La statistique annuelle de la population ne disposait à l'époque que de très peu de sources d'information dans le domaine des migrations de la population de nationalité suisse. Une grande partie des informations sur les arrivées et les départs envoyées par les contrôles des habitants des communes n'était pas livrée sous forme de données individuelles. Par conséquent, les structures par âge et par état civil des départs et des arrivées des personnes de nationalité suisse devaient être estimées. Une matrice complète des migrations (des flux migratoires entre les communes, les districts ou les grandes régions de la Suisse, de même entre la Suisse et chaque pays considéré individuellement) n'est pas disponible.

Révision:
1992: adaptation aux résultats du RFP de 1990.

2004: adaptation aux résultats du RFP de 2000.

A partir de 2010, ESPOP est remplacé partiellement par la Statistique de la population et des ménages (STATPOP) qui fait partie des statistiques du nouveau système de recensement de la population. Celui-ci comprend dorénavant (art. 3 de l'ordonnance sur le recensement fédéral de la population du 19 décembre 2008, RS 431.112.1): a. des statistiques de base (par ex. STATPOP); b. des statistiques structurelles; c. des statistiques thématiques; d. des statistiques sur des questions d'actualité (statistiques Omnibus). Dès 2011, STATPOP remplace complètement ESPOP.

Bases légales

Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (RS 431.012.1)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)

Information DEM

+41 58 46 36711

info.dem@bfs.admin.ch
